

Cours 2 : Histoire et missions de l'école

L'école est tout d'abord une entité physique et une institution destinée à assurer d'une manière organisée l'enseignement des élèves et leur préparation pour l'avenir professionnel. Mais il est fondamental de souligner que l'école constitue également une entité humaine qui réunit, autour d'objectifs communs, différentes générations (jeunes adultes) et cultures et identités. Nous pouvons dire que l'école constitue une société en miniature.

1. Missions de l'école :

L'école Algérienne détient de trois missions principales : l'instruction, la socialisation et la qualification (loi de l'orientation 2008) :

- A l'issue de leur scolarisation, les élèves doivent acquérir un socle commun de connaissances englobant les connaissances scientifiques et culturelles. Dans cette approche les savoirs doivent être complémentaires et cohérents mais aussi solides et durables et par conséquent opérationnels et susceptibles d'être exploités
- En matière de socialisation, l'école vise à développer le sens civique des élèves et à les éduquer aux valeurs de la citoyenneté en leur faisant acquérir les principes de justice, d'équité, d'égalité des citoyens en droits et en devoirs, de tolérance, de respect d'autrui, et de solidarité. L'école se doit aussi de développer une culture démocratique en faisant acquérir aux élèves les principes du débat et du dialogue. Enfin les valeurs spirituelles et morales tiennent également une position importante dans la mission de socialisation
- Par ailleurs, la qualification consiste en la sanction de chaque cycle scolaire par un diplôme de fin de cycle. A l'issue du BEM ou du Baccalauréat, les élèves devraient être en mesure d'accéder à une formation supérieure ou professionnelle ou encore à un emploi conforme à leurs aptitudes et aspirations.

A cet intérêt, l'école doit s'adapter de façon permanente à l'évolution des métiers et professions, ainsi qu'aux changements économiques, scientifiques et technologiques. Elle doit aussi se charger d'apprendre aux élèves l'esprit d'innovation et d'initiative afin de pouvoir être en mesure de s'insérer sur le marché du travail.

2. Bref historique

Depuis 1962 et jusqu'à la fin des années 1970, l'école a œuvré en vue de promouvoir l'éducation pour tous. Elle a assuré la gratuité de l'enseignement et des manuels scolaires dans tout le pays. La scolarisation est devenue alors obligatoire et les taux croissants de scolarisation permettent de rattraper un énorme retard effaçant les séquelles de la période coloniale.

La période allant de 1980 jusqu'à la fin des années 1990, s'est caractérisée par l'arabisation des enseignements et l'algérianisation de l'encadrement à tous les niveaux. Un recrutement massif s'est opéré et de nouvelles matières (technologie et informatique) ont été introduites.

Durant les années 2000, les efforts ont porté sur la qualité des apprentissages et l'accroissement du rendement du système éducatif. Le début de cette phase s'est opéré en parallèle avec l'ouverture de l'Algérie au pluralisme politique et à la mondialisation. Une réforme du secteur éducatif a été alors engagée.

Le système éducatif Algérien est passé ainsi d'un système national voulant assurer une même éducation uniforme pour tous vers un système plus ouvert et universel et qui aspire vers une meilleure éducation pour chacun. Nous sommes ainsi passés d'une logique quantitative (grand effectif de scolarisation) vers une logique qualitative.

3. Réformes de l'école

Le système éducatif Algérien a subi deux principales réformes : l'une en 2003 et l'autre en 2008. Ces réformes ont touché deux aspects principaux :

a) La réforme de l'organisation du système éducatif :

L'organisation de l'école Algérienne concerne principalement le secteur public. Mais la possibilité de créer des établissements, d'éducation et d'enseignement, privés, peut être accordée aux personnes ayant les moyens matériels et humains leurs permettant de créer des établissements répondant aux normes de l'école Algérienne. L'école privée n'était pas reconnue à ses débuts dans les années 1990 mais cette dernière a progressivement creusé sa place en milieu éducatif. De nos jours, elle inspire de nombreuses familles.

Le système scolaire était, quant à lui, structuré en deux niveaux : le premier (appelé l'école fondamentale) comprenait le cycle primaire qui s'étalait sur six années et le cycle moyen d'une durée de trois ans. Le second niveau était le cycle secondaire qui était d'une durée de trois ans. Suite à la réforme en 2003 et ultérieurement en 2008, le système éducatif a été découpé comme suit :

- L'enseignement de base : obligatoire, il se déroule en deux phases distinctes : l'école primaire et le moyen. En vue d'un allègement des programmes, il a été décidé d'allonger l'enseignement

moyen d'une année alors qu'à l'inverse, on a procédé à la réduction de l'enseignement primaire d'une année, en corrélation avec une « généralisation progressive » de l'enseignement préscolaire.

- L'enseignement secondaire : il est toujours de 3 ans

b) La refonte (la réforme) pédagogique :

La réforme a touché plusieurs aspects : les manuels, les programmes, les méthodes d'enseignement, l'usage des TIC et la formation des enseignants.

L'école Algérienne se basait sur la pédagogie traditionnelle dite frontale : C'est-à-dire que l'enseignant était le maître émetteur et les élèves étaient les récepteurs passifs. Progressivement, le système éducatif a commencé à se tourner vers des pédagogies centrées sur l'élève. Ainsi, la pédagogie par objectif a fait son apparition. Celle-ci a eu pour intérêt d'offrir un enseignement plus structuré et méthodique. Expliciter les objectifs d'une matière aux élèves, cela les oriente envers ce qu'ils doivent maîtriser. Tout de même, cette pédagogie ne met pas en avant le rôle actif des élèves dans la construction de leurs connaissances. C'est ainsi que la réforme (celle de 2008 en particulier) s'est dirigée vers l'approche par compétences qui vise à rendre les apprentissages plus concrets et opérationnels ouvrant voie ainsi à la responsabilisation de l'élève et permettant à ce dernier d'apprendre à s'auto-former

La qualification de « maître » a été ainsi rejetée pour laisser place à celle d'« animateur » ou « facilitateur ». Si l'enseignant continue d'être l'élément central de la communication en classe, dans la mesure où la plupart des échanges sont engagés par lui, ce dernier doit adopter de nouvelles pratiques telles que la création des situations d'apprentissage porteuses de significations pour l'apprenant dans la mesure où elles relient les savoirs enseignés à des situations de la vie quotidienne (contextualiser). Il importe aussi, de mobiliser les savoirs des élèves en leur offrant des activités qui touchent à leurs centres d'intérêts, ce qui va leur permettre de saisir l'utilité des savoirs acquis.

L'objectif de cette approche c'est de : motiver les apprenants ; permettre l'appropriation progressive des contenus ; planifier des évaluations de qualité (qui mettent en application les connaissances et ne visent pas seulement la récitation du cours) ; planifier des démarches de recours pour les élèves en difficultés ou en échec.

La réforme entre la théorie et la pratique :

Il est bien sûr trop beau de croire que l'école Algérienne est passée à l'ensemble de mesures de réformes précédemment citées. Mais la mise en pratique sur terrain de ces mesures semble se heurter à multiples contraintes :

- la mise en place de la réforme n'a pas été progressive. Menée simultanément sur les trois cycles, un élève de première année du cycle moyen ayant fait tout son cycle primaire selon l'ancien système suivra ainsi subitement une nouvelle méthode de travail.
- l'édition des nouveaux livres scolaires en un temps record a engendré des erreurs dans les manuels scolaires. (qui ont été révisées par la suite)
- la non association et préparation des enseignants à la réforme : nombreux d'entre eux ne connaissent pas le contenu des nouveaux programmes et n'avaient pas grande idée de la nouvelle méthodologie d'enseignement basée sur l'approche par compétences
- la surcharge des classes : l'approche par compétences nécessite la prise en compte des différences individuelles entre les élèves. Ce qui n'est pas possible dans une classe de 40 élèves, voire plus.

Ainsi, de nombreux auteurs s'accordent sur le fait que l'école Algérienne continue à administrer un enseignement directif et les travaux de groupes ne sont pas souvent utilisés.

L'évaluation des travaux se heurte à la subjectivité et rares sont les enseignants qui utilisent les grilles d'évaluation et les barèmes précis.

Finalement, l'enseignant, en perte de repères, se retrouve départagé entre les directives d'une pédagogie trop ambitieuse et l'insuffisance de moyens matériels et didactiques qui lui permettent d'assurer un enseignement efficace.

La représentation que se font les enseignants à propos de l'enseignement et de l'apprentissage mais aussi à propos des apprenants, sont encore traditionnelles (l'enseignant est le maître dirigeant et l'élève c'est le récepteur, le non connaisseur qui n'a pas droit au débat et à la critique...etc.)

De son côté, l'apprenant Algérien ne semble pas aussi motivé que ça. A partir de son enquête, H. El Mistari (2013) déduit que cet apprenant considère en général le travail scolaire comme un ensemble de routines. Et ce, bien que certains apprenants prennent leurs études au sérieux et essaient de faire de leur mieux mais leur principal souci demeure d'avoir des notes et des moyennes leur permettant de réussir. La plupart d'entre eux, peine à prendre des initiatives sauf s'ils sont encouragés de la part de leurs enseignants. Si l'apprenant Algérien, tel que l'a décrit H. El Mistari, a encore besoin qu'on lui impose les travaux (à défaut d'investissement

personnel) et a besoin d'être constamment surveillé, c'est qu'il ne perçoit pas le sens et l'utilité des enseignements auxquels il est confronté. Il ne ressent par conséquent pas de motivation pour apprendre.

Chapitre V : Quelques préoccupations de l'éducation au XXIème siècle

I- L'alphabétisme :

I-1 Aperçu du concept : L'alphabétisme est reconnu sur le plan international comme un droit que l'Etat doit assurer aux femmes et aux hommes à titre égal. Ceci est autant valable pour le droit à l'éducation.

L'alphabétisme pourrait être considéré comme l'acquisition de l'ensemble de compétences qui constituent l'éducation de base : C'est-à-dire, la lecture, l'écriture et le calcul.

En effet, l'expression orale et écrite ainsi que le calcul, représentent des besoins éducatifs fondamentaux de toute personne. Par ailleurs, si par-là l'apprentissage des langues se montre primordial, il est important de distinguer entre le droit d'apprendre une langue et le droit d'apprendre dans une langue.

Si les apprenants ont le droit d'apprendre une langue étrangère, ils ont également le droit (selon des accords internationaux) à l'initiation, du moins durant la première année, aux apprentissages dans leur langue maternelle. (Ceci est aussi valable pour les élèves inscrits à l'école primaire).

De sa part, le bilinguisme (ou le multilinguisme) constitue non seulement un acquis fondamental mais aussi une richesse et une promotion de la diversité culturelle et linguistique.

Les compétences essentielles ne se limitent pas à la capacité de lire, écrire et compter.

L'approche moderne de l'alphabétisme conçoit ce dernier comme un apprentissage de la vie.

L'alphabétisme peut ainsi comprendre l'accès aux connaissances scientifiques et techniques, mais aussi à des notions de droit, aux moyens d'apprécier la culture et d'utiliser les médias. Et ce, que ce soit pour ceux qui n'ont pas accès à ces domaines ou pour ceux qui y ont accès de façon insuffisante

I-2I-2 Bénéfices de l'alphabétisme :

- Sur le plan individuel : En s'ouvrant sur l'instruction, les individus acquièrent tout d'abord plus de confiance en eux et commencent à mieux s'estimer. L'alphabétisme rend également plus autonome que cela soit dans certaines tâches de la vie quotidienne (lecture des infos, des plaques...etc.) ou que cela soit sur un plan matériel (la gestion de l'agent au sein d'un ménage par exemple)

L'alphabétisme rend aussi plus responsable et permet de sensibiliser à la vie communautaire et d'apprendre par conséquent à participer à diverses activités dans la société (partant de la famille allant vers des activités plus communautaire telles que la participation dans des associations)

- **Sur le plan économique** : la question de l'impact ou non de l'alphabétisme sur l'économie soulève un grand débat. Il semble que l'alphabétisme détient tout de même de quelques bénéfices économiques.

L'économie, s'appuie de plus en plus sur le savoir et la technologie. D'où l'intérêt de former des ressources humaines en mesure de répondre à ce besoin. L'alphabétisme a aussi un impact positif sur les revenus permettant ainsi un meilleur accès aux conditions de vie décente. Ceci permet également de réduire les inégalités entre les classes sociales.

Selon l'UNESCO, un pays qui s'attache à promouvoir de solides compétences en littératie dans l'ensemble de sa population parviendra mieux à stimuler la croissance et à favoriser le bien-être que celui où il existe un fossé important entre les groupes fortement et faiblement alphabétisés.

- Sur le plan de la société : l'alphabétisme permet :

Une évolution sur le plan de la santé : les personnes parviennent à mieux comprendre les explications de leurs médecins, les messages de sensibilisation dans les différents médias, on apprend aussi à mieux s'informer et à prendre conscience des mesures à entreprendre pour protéger sa santé...etc.

- Une évolution du comportement reproductif

-- Un changement culturel et une évolution des valeurs notamment à l'égard de l'égalité des sexes : grâce à l'éducation et l'alphabétisme, on acquiert des valeurs telles que l'équité, le respect de la diversité culturelle, la paix...etc. D'une autre part, les femmes peuvent mieux se faire entendre en faisant valoir la connaissance et l'expérience qu'elles ont acquise. Elles apprennent aussi à mieux s'exprimer dans un espace public

En s'instruisant, les femmes commencent à occuper différemment leur temps. Elles peuvent lire la presse, des romans ou des magazines. Ainsi, elles font évoluer leur identité et commencent à remettre en cause, à contester et à redéfinir certaines valeurs et en particulier celles liées à leur rôle.

- **Sur le plan politique** : L'autonomisation potentielle grâce à l'alphabétisation peut favoriser une participation politique accrue et contribuer ainsi à élever la qualité des politiques publiques et à favoriser la démocratie. Dans une certaine mesure, les personnes instruites sont en effet plus enclines à voter, à faire preuve d'une plus grande tolérance et à prôner les valeurs démocratiques

L'alphabétisme participe fondamentalement à l'éducation aux droits et aux devoirs permettant ainsi de parvenir à l'instruction civique

II- La pauvreté : La pauvreté est un état et non un processus. De cet état résulte des conditions de vie n'offrant pas un minimum de commodités pour une vie décente. Différents services fondamentaux deviennent difficilement accessibles dans le cas de la pauvreté. Citons l'accès à la santé et à l'éducation : En effet, même lorsque l'Etat s'arrange pour assurer un accès gratuit à ces services, il a du mal à assurer la qualité sans que cela soit significativement payant.

Il semble que la non-scolarisation des enfants et l'échec scolaire sont des éléments constitutifs de la pauvreté. Inopportunément, ce sont les personnes issues de milieux pauvres matériellement qui sont les moins susceptibles de bénéficier d'une éducation de qualité

La question qui se pose est si l'éducation doit se développer malgré la pauvreté, permet-elle de s'en sortir ?

L'éducation est un investissement dont on doit tenter de calculer les rendements. La formation du capital humain (personnes dotées d'une éducation, d'aptitudes, d'expériences) n'est pas sans effet sur la productivité du travail et la croissance économique. Des travailleurs mieux formés sont plus à même d'absorber les technologies modernes et d'innover et d'améliorer par conséquent leur rendement.

Cependant, à fur et à mesure de l'élévation du niveau générale de l'éducation au sein d'une population, les perspectives d'emploi (l'accès à l'emploi, la stabilité, le salaire...etc.) deviennent plus défavorables pour les personnes ayant les niveaux d'éducation les plus bas.

L'éducation n'a pas toujours le même niveau de rentabilité économique, en fonction principalement de sa qualité et de sa pertinence pour le marché du travail. Il faut donc assurer non seulement une offre d'éducation adéquate sur le plan quantitatif, mais aussi sur le plan qualitatif. La question est alors de déterminer comment investir dans l'éducation avec des ressources limitées.

La pauvreté produit certainement des inégalités face à l'éducation à partir du moment où les élèves ayant des parents instruits et possédant des moyens matériels pouvant les aider dans leurs études (livres, accès aux TIC, cours particuliers, etc.) sont plus disposés pour réussir leur scolarité. Cependant, les familles pauvres ne ménagent aucun effort pour la réussite de leurs enfants : Ils peuvent ainsi même aller à s'endetter ou au pire des cas concentrer leurs efforts sur l'éducation de l'un de leurs enfants. Des inégalités peuvent aussi s'opérer entre les zones urbaines et les zones rurales.

Si la pauvreté constitue une entrave à la scolarisation, son incidence peut être amplifiée ou amoindrie par un ensemble de facteurs non économiques, au premier rang desquels se trouvent

l'adhésion des parents à l'idéologie de la scolarisation et le volontarisme et les efforts de l'État en matière de scolarisation et de qualité de l'éducation.

III- La mondialisation : La mondialisation combine une vision plus compressive du monde (on dit souvent que le monde est devenu un village) et la prise de conscience des préoccupations mondiales et des préoccupations d'un pays en tant qu'une part de ce monde. Provoquant ainsi, l'émergence d'identités et de citoyennetés à l'échelle mondiale : c'est à dire qu'on ne se perçoit plus comme faisant seulement partie d'un pays mais plutôt comme des membres de ce monde. Ce qui a favorisé la mondialisation, c'est tout d'abord le développement de la communication internationale, des transports internationaux mais aussi des échanges économiques et des politiques et accords internationaux.

La mondialisation affecte les systèmes éducatifs autant que n'importe quelle autre sphère de la vie.

Départagés entre l'ouverture sur le monde et la recherche de repères et d'appartenance à l'identité de la nation, certains appréhendent la mondialisation comme une menace à la culture nationale. C'est de là que certains systèmes éducatifs veillent à renforcer le nationalisme. (ce n'est pas juste le cas de l'Algérie c'est aussi le cas au Japon, Singapour, Russie...etc.)

Hors la mondialisation est un processus dynamique et évolutif qui vise à enrichir et compléter et non pas à dissimiler l'identité nationale. La mondialisation se veut de remplacer l'homogénéité par la diversité et le rôle de l'éducation ne devrait pas être celui de « protéger » les apprenants contre une menace extérieure mais plutôt celui de promouvoir les apprentissages interculturels. L'éducation devrait alors évoluer de sa forme spécifique basée sur la nation à une forme universelle basée sur la personne humaine.

On doit ainsi, promouvoir chez l'apprenant une identité de citoyen du monde qui coexiste avec une citoyenneté nationale

Le concept d'une seule identité ethnique, culturelle ou autre, exclusive et inchangée ne peut traduire qu'une fermeture mentale et politique. La mondialisation rend compte de la multiplicité et de la flexibilité des identités.

Afin de parvenir aux objectifs de la mondialisation, il est nécessaire pour l'éducation de transmettre des connaissances sur des questions internationales, elle doit aussi promouvoir la connaissance des autres pays et la connaissance des relations entre pays et régions. Les disciplines traditionnellement enseignées telles que l'histoire, la géographie et les sciences

économiques réunies avec des disciplines plus récentes telles que l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté, doivent oeuvrer en vue de fournir à l'élève toutes ces connaissances.

Pour que l'éducation s'ouvre sur la mondialisation, il est aussi nécessaire de prôner les apprentissages et les activités culturelles mais aussi l'apprentissage de la communication. L'enseignement des langues et en particulier des langues étrangères, est ainsi primordial pour s'ouvrir sur le monde.

Au XXI^e siècle, le premier rôle de l'école ne se réduit plus au fait de fournir aux élèves l'ensemble des savoirs qui leur sera nécessaire pour le reste de leur vie. La responsabilité de l'éducateur est de développer chez les élèves les compétences nécessaires pour faire face à la masse d'informations à laquelle ils sont confrontés de nos jours. L'élève doit alors apprendre comment accéder à l'information, sélectionner, résumer, analyser de façon critique et interpréter et comprendre cette information provenant d'une grande variété de sources.

L'accélération des technologies de communication a mené à une re-conceptualisation de l'étendue temporelle de l'éducation (éducation tout au long de la vie et l'accès à l'information est possible à tout moment) mais aussi de l'étendue spatiale (élargissement de l'accès à l'information et à l'éducation).